

INVITATION PRESSE

Fort-de-France, le 2 septembre 2021

Signature du premier COnttrat de Redressement des finances locales en Outre-Mer (COROM) de la Martinique.

Pour accompagner les communes ultramarines faisant face à des difficultés financières, le gouvernement a mis en place le COROM afin d'apporter le soutien de l'État auprès des communes ultramarines souhaitant assainir leur situation financière et réduire les délais de paiement de leurs fournisseurs locaux.

Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique, François Bédos, directeur régional des Finances publiques et Christian Rapha, maire de Saint-Pierre vous invitent à la signature du COROM entre l'État et la ville de Saint-Pierre. C'est le premier contrat concernant une commune de la Martinique.

Vendredi 3 septembre 2021 à 9h30

à la préfecture de la Martinique

(Salle Schoelcher)

À ce titre, l'État s'engage sur trois ans, au travers de cette signature, à apporter à la commune de Saint-Pierre un appui technique fourni par l'agence française de développement et un appui financier assuré par le ministère des Outre-mer.

Compte tenu de la situation sanitaire, la signature se fera à distance. Les journalistes ont la possibilité de couvrir cet événement de la préfecture ou de la mairie de Saint-Pierre (contact : Barbara Jean-Elie - 0696 06 21 44).